

L'incitant formation

Un coup de pouce financier aux accueillant(e)s.

La formation continue s'inscrit dans une démarche dynamique de l'amélioration de la qualité de l'accueil. Elle contribue à développer, renforcer, ajuster des pratiques professionnelles. Les formations sont autant d'espaces de rencontres où chacun peut témoigner de ses expériences, échanger des informations, croiser connaissances et points de vue pour enrichir les pratiques, avoir de nouvelles idées et l'envie de les réaliser.

L'ONE et les opérateurs de formation subventionnés partagent la responsabilité d'organiser des formations de qualité qui répondent aux exigences et aux spécificités des professionnels de terrain.

Pour leur permettre d'atteindre cet objectif, le Gouvernement et l'ONE, ont décidé de mettre à disposition des moyens permettant aux professionnels du secteur d'alléger leurs factures de formations. L'incitant formation concrétise cette initiative. L'ONE octroie un forfait annuel par accueillant(e) d'enfants à domicile ayant participé à une journée de formation continue en 2009.

Pour bénéficier du forfait, il est primordial que l'accueillant(e) en fasse expressément la demande et réponde aux conditions d'octroi. Un courrier ainsi qu'un formulaire vous seront envoyés dans le courant du mois de septembre, détaillant les conditions et modalités d'octroi pour l'année 2009.

Nous attirons votre attention sur l'importance de bien compléter toutes les rubriques du formulaire de «demande de paiement de l'incitant formation 2009» afin de faciliter le traitement financier.

Depuis que l'ONE subventionne des formations continues pour les milieux d'accueil, les budgets ont presque doublé. Pour information, l'année dernière, le montant du forfait était de 20€ minimum et de 40€ maximum. Ce montant est calculé après réception de l'ensemble des demandes, selon le nombre total de formations suivies et du budget disponible.

Toujours dans cette perspective de soutien financier à l'égard des accueillant(e)s d'enfants à domicile, l'ONE projette, dès 2010, d'octroyer deux journées de formations... ce qui doublera le montant du forfait octroyé!

Sur l'ensemble des accueillant(e)s et selon le bilan d'activité 2008, 17% des accueillant(e)s autonomes ont demandé l'incitant formation. Dès lors, nous espérons que vous serez plus nombreux(es) encore à profiter de cette opportunité en 2009!

Alors, gardez l'œil sur vos boîtes aux lettres car l'ONE poursuit son soutien à la formation continue pour un accueil de qualité!

Salima IZEM

Guichet d'information

Isabelle VANVAREMBERGH
Responsable formation